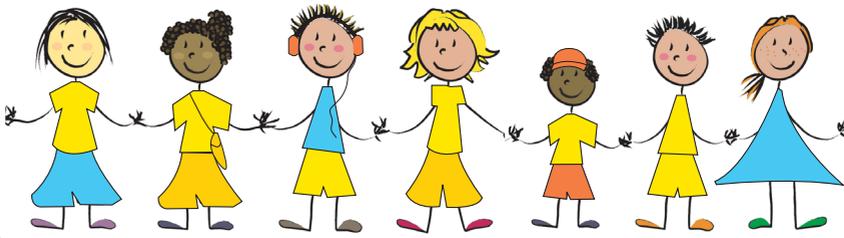


SESSAD du Scorff

Service d'Éducation
Spécialisée et
de Soins A Domicile
à Lanester

Pour les enfants
et les adolescents
de 0 à 18 ans



• LE SESSAD, C'EST QUOI ?

Le SESSAD du Scorff s'adresse aux enfants et adolescents de 0 à 18 ans présentant une déficience intellectuelle. Il apporte un soutien à la scolarisation et à l'autonomie sociale en intervenant dans les lieux de vie et d'éducation de l'enfant et de l'adolescent : la famille, l'école, la ville.

• A QUOI SERT-IL ?

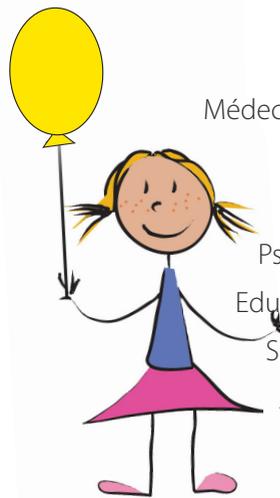
Son action consiste à apporter des réponses diversifiées aux besoins des enfants ou adolescents et de leurs parents. Les rendez-vous fixés avec les partenaires ont lieu au cours de la semaine en concertation avec les enseignants, ceux avec les parents en dehors des temps scolaires et principalement au domicile de l'enfant.

L'action s'organise de manière à :

- Garantir la cohérence des actions et l'information mutuelle, dans le respect des règles de confidentialité, quel que soit le nombre et le contenu des interventions et les partenaires associés au travail auprès de l'enfant.
- Accorder une place centrale à la personnalisation des objectifs poursuivis pour chacun des enfants.
- Pratiquer l'évaluation régulière et concertée des interventions avec les parents et les partenaires.

Le financement est entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie.

• QUI COMPOSE L'ÉQUIPE ?



Directrice
Chef de service
Médecin pédopsychiatre
Psychologues
Orthophoniste
Psychomotriciennes
Éducateurs spécialisés
Secrétaire médicale
Agents d'entretien

L'équipe travaille en collaboration avec des intervenants extérieurs et partenaires :
- Orthophonistes et praticiens libéraux ou hospitaliers,
- CMPP, CMPEA, CAMSP,
- IME, IMPRO,
- Établissements scolaires et professionnels,
- Autres SESSAD : relais avant ou après le SESSAD du Scorff.



• QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR L'ENFANT ?

Contact

Constituer un dossier à la MDA*.

Puis attendre la notification au SESSAD du Scorff.

Contactez ensuite le SESSAD pour inscrire l'enfant.

Par la suite, premier rendez-vous médical et administratif proposé à la famille.

Pré-admission

Mise en place d'une période d'observation et de bilans.

Élaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement en lien avec les parents et l'enfant.

Début de l'accompagnement

Rendez-vous avec la famille et les partenaires.

Évaluation du projet au moins une fois par an.

Poursuite au SESSAD

Fin du suivi

Orientation

*Maison Départementale de l'Autonomie :
Rue Ella MAILLART - Parc d'activité de Laroiseau 56000 VANNES
02 97 62 74 74 - contact@mda56.fr



SESSAD du Scorff

1 rue Marcel Cachin - 56600 LANESTER

02 97 81 32 02

sessad.scorff@lespep56.com

Permanence téléphonique :

Lundi au vendredi de 8h30 à 17h



Le SESSAD du Scorff est géré par les PEP 56,
association pour l'Enfance et la Jeunesse en Morbihan.
www.lespep56.com   